

Motion Émancipation : sur l'expérimentation Marseillaise

En introduisant le sujet dans le thème 1, la FSU reconnaît l'importance du bâti scolaire. Mais elle occulte le problème d'expérimentation des mesures gouvernementales qu'il y a derrière.

Macron lors de sa venue à Marseille, a lancé l'expérimentation de "l'école du futur" que le gouvernement entend mettre en place à Marseille à la rentrée 2022, avant de la généraliser partout ailleurs.

L'expérimentation remet directement en cause le caractère national de l'école et du statut en conditionnant la réhabilitation du bâti d'une part à la réalisation d'un projet spécifique et d'autre part au recrutement local par la direction d'école et un adjoint.

De plus, Sidi Soilmi, le responsable de la nouvelle cellule ministérielle du bâti scolaire, a déclaré que le bâti doit venir *"en appui des réformes du gouvernement"* pour permettre en tout premier d'*"adapter l'école à tous les enjeux du numérique"* mais aussi d'ouvrir l'école à tous les nouveaux partenaires de l'Éducation Nationale. Le maire de Marseille et son adjoint s'accordent avec le fait que les nouvelles constructions scolaires doivent s'adapter aux projets spécifiques, projets que l'État doit homologuer via l'instance qu'elle dirige et a impulsé tout spécialement, la SPEM, la Société Publique des écoles Marseillaises.

Quant à l'objectif du gouvernement concernant la numérisation du scolaire, le cabinet McKinsey auditionné au Sénat sur les raisons de son recrutement par Blanquer, a précisé, que le gouvernement voulait adapter le métier d'enseignant aux tendances probables du marché international de l'enseignement. Le ministère a payé McKinsey 500 000€, ce qui donne la mesure de l'importance qu'il donne au marché de l'éducation chiffré à 250 Mds d'€. Cela éclaire sur les projets de réhabilitation du bâti à Marseille.

Macron puis Castex ensuite, sous la forme d'un chantage éhonté, ont de plus remis à l'ordre du jour les horaires et les rythmes scolaires rejetés massivement dans la rue en 2013 par la profession. Le maire a confirmé à Castex que le Projet d'Éducation Territorial Marseillais était bien prévu qui est une étape essentielle dans la territorialisation de l'Education Nationale.

La FSU s'oppose au chantage gouvernemental qui conditionne le renouveau d'un bâti vétuste à l'acceptation de l'expérimentation marseillaise. Elle dénonce la volonté du gouvernement de vouloir appliquer les projets de managérisation, de casse du statut et de territorialisation concernant l'école primaire et la généraliser. Elle exige son abrogation décide de quitter les commissions d'élaboration du Projet d'Education Territorial avec la mairie.

Pour	Abstention	Refus de vote	Contre
47	6	88	